

SOLIDARITÉ

Quel accompagnement des réfugiés demain ?

L'Association pour l'accueil des travailleurs migrants s'inquiète pour l'avenir du dispositif Adler.

Nous avons souhaité faire un zoom aujourd'hui sur les dispositifs d'accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés (Adler)», a souligné Wanda Saire, directrice générale de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM), lors de l'assemblée générale qui se tenait, dernièrement, à La Chapelle-Saint-Luc, devant une cinquantaine de personnes. Ce dispositif, qui vise à « l'accélération du relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale », a été lancé dans l'Aube en juin 2018. Toutefois, « son financement se fait sur subvention et peut être remis en cause chaque année, s'inquiète la directrice. Nous sommes inquiets pour l'an prochain. Nos équipes ont pourtant fait du bon travail ».

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES RÉFUGIÉS

En 2018, les responsables de l'insertion sociale et professionnelle, chargés de ce dispositif Adler, ont accompagné dans l'Aube vingt-trois ménages de dix nationalités différentes (majoritairement afghanes et soudanaises). Soit trente-huit bénéficiaires en tout, dont 90 % avaient moins de 35 ans.

« Nous les suivons douze mois au maximum, précisent Lydie et Christophe. Pour l'entrée et le maintien dans un logement. Avec comme objectif de développer l'autonomie de ces réfugiés et les accompagner vers la formation, l'emploi, et la scolarisation des enfants. »

L'activité de l'association, c'est



Le dispositif Adler dépend de subventions et son avenir incertain inquiète les responsables aubois de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants. Photo AFP

aussi 280 personnes (+22 %) admises en 2018 dans les centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (Cada) de l'AATM. Dont 80 à Bar-sur-Aube, 90 à La Chapelle-Saint-Luc, 90 à Charleville-Mézières, et 130 à Langres.

« De nombreuses personnes ont été déboutées suite à la réforme du 10 septembre 2018 "Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie" », insiste François Marguet, président de l'association.

155 personnes ont été admises l'an dernier dans les centres d'accueil et d'orientation (CAO) de l'association à Bar-sur-Aube, Venduvre-sur-Barse, Aix-en-Othe, Langres et Chaumont.

Là encore, principalement de nationalité afghane et soudanaise,

« Orientées depuis l'Île-de-France, soulignent les responsables. Le renouvellement y est important. » L'association propose également une structure d'hébergement d'urgence à Bar-sur-Aube et La Chapelle-Saint-Luc. Une résidence sociale (issue du foyer de travailleurs migrants) à La Chapelle-Saint-Luc, dont les premiers bâtiments rénovés devraient être inaugurés prochainement. Ou encore des logements dans le cadre de l'allocation au logement temporaire, des ateliers sociolinguistiques, et des cours de français. ■

VINCENT GORI

L'ensemble des rapports (moral, financier) et du renouvellement des membres du conseil d'administration ont été adoptés à l'unanimité lors de cette réunion.